

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAPITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Décembre 1875.

Bulletin politique.

LA FRANCE ET SES VELLÉTÉS D'ALLIANCE.

C'est sous ce titre que la *Gazette d'Augsbouurg* publie, en date du 29 novembre, un travail, dû à la plume du célèbre publiciste Eugène Huhn, dont les articles sur les moyens stratégiques de la défense de la France ont causé, il y a quelques mois, une si grande et juste sensation dans notre pays.

Après avoir jeté un coup d'œil sur notre situation actuelle, le publiciste allemand dit :

« On peut dire de la France actuelle, avec une grande raison, que l'impromptu y a passé à l'état de système, que l'inconstance y est la constance. M. de Gortschakoff a déjà porté, dit-on, le même jugement sur ce pays. Il est impossible que l'on puisse qualifier un pays d'Etat ordonné où de pareilles choses constituent le caractère prédominant. Par conséquent, il est également impossible qu'un autre Etat entretienne avec lui des relations régulières, constantes et intimes, s'il ne veut pas toutefois s'exposer à l'impromptu, à l'inconstance et à l'irrégularité. Il faut qu'il s'en tienne éloigné, afin de n'être pas entraîné dans le même tourbillon. C'est là le seul motif pour lequel la France n'a pas pu trouver d'alliance depuis 1870.

« Nous avons souvent entendu les Français prétendre qu'ils marchaient à la tête de la civilisation ; mais ils oublient que la base de la réelle et véritable civilisation ne peut être qu'une forme gouvernementale stable et solide...

« Jetons un regard sur les Etats qui peuvent soutenir une comparaison : sur la Grande-Bretagne, l'Allemagne, et l'Améri-

que du Nord, — l'Italie n'est qu'à sa naissance, l'Espagne est à sa décadence, — nous y verrons que leur force et grandeur, constamment augmentant, reposent principalement dans le fait qu'ils n'ont pas échangé leur forme constitutionnelle dans les temps modernes et que leur réorganisation intérieure ne visait que l'affirmation et l'amélioration de leurs institutions et de leurs forces nationales au point de vue de la liberté.

« Les projets et tendances républicains ne sont en Grande-Bretagne et en Allemagne que dans les têtes de quelques exaltés. Toute tentative de formation d'un parti républicain y aurait échoué devant le dégoût de la nation entière... Ces Etats, il est vrai, n'ont pas manqué, eux aussi, d'avoir des luttes politiques, mais ces luttes ont toujours eu lieu dans les formes constitutionnelles, personne n'a pensé à toucher ou à renverser les bases sur lesquelles repose l'Etat.

« Des feuilles françaises cherchent partout une alliance pour leur pays. Elles ne peuvent pas comprendre pourquoi leurs ouvertures sont reçues partout avec un froid glacial, tandis que les gouvernements précédents avaient trouvé des alliés en maintes occasions. Elles oublient le changement complet de l'état des choses et des buts d'alliance.

« Louis XVIII, à peine monté sur son trône, a été admis dans le concert européen et dans la grande alliance. C'est parce que les souverains, pénétrés des idées royalistes, voyaient en sa personne le solide rétablissement de la monarchie ; c'est surtout parce qu'il était l'ennemi mortel du bonapartisme et de la révolution.

« Quant à Louis-Philippe, il n'a jamais pu contracter une véritable alliance, il est parvenu tout au plus à de certaines ententes pacifiques.

« Les alliances de Napoléon III, par contre, n'étaient que des alliances *ad hoc*, c'est-à-dire dans un seul but immédiat, et même, au fond, elles ont ressemblé, à plusieurs reprises, à l'alliance de quelques batteurs de grands chemins, conclue pour sur-

prendre un troisième, pour l'assommer et pour le détrousser...

« Du reste, les puissances n'ont jamais regardé l'Empire comme un gouvernement stable. Toutes se sont gardées de conclure avec lui une alliance sérieuse, persuadées qu'elles étaient que Louis-Napoléon se trouverait dans l'impossibilité de suivre la même politique, par le fait qu'il était forcé de faire continuellement des sauts et des changements pour trouver les moyens de se maintenir dans la possession du gouvernement.

« Une chose est positive : la France se rend de plus en plus impropre à toute alliance par le fait qu'elle se balance constamment entre divers régimes, qu'elle change à chaque instant toutes les bases sur lesquelles devrait reposer le pays. La continuation de ce système mènera certainement cet Etat à sa ruine complète.

« Tous les maux et souffrances si graves dont sont atteints le peuple et l'Etat français sont le produit des nombreux changements opérés dans leur vie constitutionnelle. La France ne trouvera de salut que quand elle aura été préservée pendant un siècle de tout changement et de toute révolution...

M. le vicomte de Lorgeril, député des Côtes-du-Nord, publie la lettre suivante :

« Il se produit en ce moment au sein de l'Assemblée nationale un phénomène qui prouve la légèreté des caractères, la puissance de l'amour-propre et l'inutilité pour un peuple en décadence des enseignements du passé. Avec la perspicacité la plus commune, il est impossible de se faire illusion sur la portée de l'acte accompli par l'Angleterre. Seuls des financiers de marbre devraient trouver dans cela un prétexte pour la hausse ou pour la baisse des actions du canal et borner leur vue au fond de leur sac. Cependant, chose étrange ! il semble que l'Assemblée, tout entière à l'élection des soixante-quinze sénateurs, ne comprend rien de plus et n'aperçoit pas ce qui nous menace.

« Il est néanmoins aussi clair que le jour que le marché conclu entre l'Angleterre et le khédive est la première scène du grand drame que de très-hauts personnages s'approprient à jouer. Rien de mieux simulé que l'étonnement de la Prusse et de la Russie ! L'on pourrait s'y méprendre. Mais qu'elles savaient bien d'avance que les choses se passeraient ainsi ! Dans le partage inévitable qu'amènera la question d'Orient, la part de l'Angleterre était trop naturellement indiquée pour que la diplomatie pût se tromper, puis s'abahir. Du moment que la France était abaissée par ses défaites et vouée à l'isolement de la République, l'Egypte ne pouvait manquer d'appartenir à l'Angleterre, qui ne se bornera probablement pas là, mais voudra annexer à ses possessions de la Méditerranée la Sicile, dont le soufre lui est nécessaire et dont elle aime les vins alcooliques.

« La part de la Russie est connue de tout le monde. On sait assez que c'est vers la Corne-d'Or que se dirigent toutes ses aspirations. Cette fois, elle a mieux choisi son moment que dans ses précédentes tentatives, et le résultat de ses ruses et de ses manœuvres ne paraît pas douteux. L'Autriche, dont l'influence est singulièrement diminuée, et qui, aux yeux de ses co-partageants, a le tort d'être catholique, pourra bien être bernée par eux et n'avoir qu'une bien légère part du gâteau.

« On voit, du reste, en consultant la carte, à quelles provinces elle doit prétendre sur les bords du Danube ou de l'Adriatique. Il est triste pour elle de se trouver là en compétition avec la Russie, la plus terrible de toutes les voisines.

« Ce qu'on ne voit pas, et ce qui cependant devrait plus préoccuper l'Assemblée que son système d'ambitions personnelles, c'est la part de la Prusse. Dans le territoire de la Turquie, il n'y a rien qui l'avouise et soit à la convenance de l'empereur Guillaume. Il est donc bien probable qu'on l'a invité ou qu'on l'invitera à faire son lot ailleurs, en utilisant l'immense armée qu'il entretient sur le pied de guerre. Une nouvelle

6

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MOUCHERONNE.

(Suite.)

Les lenteurs du procès, la désertion forcée du dernier ouvrier qui ne trouvait plus dans la teinturerie du Pecq l'emploi de son temps, allaient réduire le ménage à tous les déplorables expédients de la misère pour vivre, si le père de famille ne se résignait pas immédiatement à prendre une résolution pénible, mais commandée par l'impérieuse nécessité. Ce fut le lendemain, dès le réveil, le sujet de l'entretien de la Moucheronne avec son mari.

— Je sais bien, dit-elle, qu'il est dur d'aller s'offrir comme ouvrier chez les autres, quand on a été maître chez soi ; mais tu risqueras d'attendre longtemps avant que tes pratiques reviennent, et nous avons tous les jours deux enfants à nourrir.

— C'est entendu, répondit François Moucheron, pas plus tard qu'aujourd'hui je verrai à me procurer de l'ouvrage ; quand je devrais pour cela aller jusqu'à Paris, je ne reviendrai pas ici sans en avoir trouvé.

— A Paris, répéta tristement la Moucheronne, c'est bien loin ; nous nous verrons encore moins souvent que quand tu étais à Versailles.

— C'est vrai, rien que les dimanches ; mais quelle différence ! Tu ne pouvais pas manquer d'avoir du chagrin en faisant le voyage ; j'arpenterai gaiement la route à pied, et, après une journée passée en famille, j'emporterai d'ici, le lundi, une provision de bonheur qui me donnera du courage pour toute la semaine.

— D'ailleurs, répliqua-t-elle en suivant son incessante pensée, j'aurai tant à m'occuper de toi ! Et peut-être bien qu'avant peu, je pourrai te dire, un jour que tu reviendras : Tu peux regarder hardiment, mon homme, ceux qui te regardent en dessous ; j'ai enfin trouvé le coupable pour qui nous avons souffert et qui l'aurait laissé condamner !

Ce fut en s'encourageant l'un l'autre qu'ils arrivèrent à l'heure du déjeuner.

Au sortir de table, le teinturier était déjà vêtu pour se mettre en route, afin d'aller à la recherche d'une place à prendre dans l'atelier de l'un de ses confrères.

Prêt à partir, comme il embrassait encore une fois les deux fillettes, un visiteur se présenta.

C'était un ancien ouvrier de la maison, celui qui, le premier, avait été se faire embaucher par le rival de François Moucheron :

A sa vue, la Moucheronne sourcilla ; c'en fut assez pour que son mari, qui allait lui tendre franchement la main, se tint sur la réserve et congît de la défiance.

— J'espère que vous ne m'en voulez pas, patron, lui dit l'ouvrier ; on travaille aujourd'hui chez l'un, demain chez l'autre ; ça n'empêche pas d'être bien avec tout le monde. D'ailleurs, si je n'étais pas avec ceux qui sont venus hier vous souhaiter la bienvenue, on ne m'a pas vu non plus parmi les gens qui ont, à ce que j'ai entendu dire, refusé d'entrer chez vous. Chacun a son idée ; la mienne est de ne me mêler que de ce qui me regarde.

— Alors, qu'est-ce qui vous amène ici ce matin ? demanda la Moucheronne.

— Une bonne intention pour votre mari.

— Il paraît que cela te regarde aussi, cette bonne intention pour moi, observa le teinturier du Pecq avec sa parfaite bonhomie.

L'ouvrier, un peu décontenancé par cette remarque ingénue, répondit :

— Dame ! on est toujours bien aise d'avoir pour contre-maître un homme avec qui on a travaillé dix ans.

— C'est-à-dire que vous venez de la part de votre nouveau patron, riposta la Moucheronne. Celui-là même qui nous a pris nos ouvriers, nos pratiques, et qui a témoigné contre mon mari en justice.

Sans hésiter cette fois, l'ouvrier répliqua :

— Quand on est cité, il faut bien répondre, sans quoi il y a une grosse amende à payer. D'ailleurs, l'affaire du tribunal et celle de l'atelier, ça fait deux, et comme maître Moucheron doit avoir besoin de travailler, je me suis volontiers chargé de venir lui dire qu'il n'aura pas loin à aller pour trouver de l'ouvrage.

Le brave homme, qui ne savait pas garder rancune à un ennemi, ne songeant d'abord qu'à la proximité de la maison rivale, dit en regardant tour à tour ses enfants et sa femme :

— L'autre bout du pont, c'est bien moins loin de chez nous que Paris.

Si la Moucheronne eût fait le moindre signe d'assentiment, il se serait résigné à accepter la proposition qui lui était faite ; mais une question que celle-ci adressa à l'ouvrier mit fin à son irrésolution.

— D'où vient, dit-elle, que votre patron cherche à attirer mon mari dans son atelier ? Il n'a pas besoin de ses services, puisque Jean Bellavoine lui a vendu le secret de notre teinture en bleu.

— Vendu, mais pas livré, répondit l'ouvrier : c'est le jour même où le marché devait être conclu que le pauvre diable a été massacré dans le bois du Vésinet.

A la nouvelle qu'il était encore maître de son précieux secret, un vif sentiment de joie épanouit

partie du territoire français, et un peu plus tard la Belgique et la Hollande, voilà sans doute ce qui lui est destiné dans les conseils des grandes puissances. On paiera la complicité de l'Italie dans la guerre contre le catholicisme par la Savoie, Nice et Toulon peut-être.

» Quand, au commencement de cette année, à la grande satisfaction de notre diplomatie, qui n'avait point assez de remerciements pour le gouvernement de Saint-Pétersbourg, Alexandre dissuadait l'empereur d'Allemagne de faire, en ce moment, la guerre à la France, beaucoup crurent qu'il agissait ainsi par sympathie pour nous. Nous sommes, en vérité, le plus vaniteux de tous les peuples. Nous nous imaginons que partout l'on nous admire, l'on nous estime et l'on nous aime. Les Russes nous affectionnent et interviennent en notre faveur, mais par une bienveillance désintéressée; les Anglais nous veulent tout le bien imaginable; l'Autriche nous apprécie et nous porte dans son cœur, oublieuse de Solferino; la Prusse elle-même s'extasie sur la facilité avec laquelle nous avons réparé nos désastres et réorganisé notre armée; elle applaudit à notre excellent gouvernement républicain; elle craindrait, en nous faisant de la peine, de s'aliéner nos amis!

» Voilà ce qu'on entend dire partout, ce que pensent, je ne dis pas seulement les imbéciles, mais la majeure partie des hommes qui raisonnent à peu près juste sur d'autres sujets. Pour ceux-là, il est pénible aujourd'hui de reconnaître quel était le but d'Alexandre et comment il ne voulait point que la Prusse nous fit la guerre, sans que la Russie retirât son épingle du jeu, Constantinople, par exemple. Rien de plus touchant que la générosité du czar, rien de mieux motivé que la reconnaissance de nos diplomates!

» Si ce qui est sur le point d'arriver avait éclaté *ex abrupto*, on comprendrait de flatteuses illusions. Mais tout cela était préparé de si longue main! Comment peut-on conserver encore des doutes sur les intentions des grandes puissances européennes? Ce à quoi elles ont travaillé résolument, c'est à exclure le catholicisme de la politique, pour résoudre la question d'Orient entre protestants et schismatiques, au moyen de larges coupures dans le territoire turc, le territoire français et ailleurs encore.

» Comme elles ont trouvé partout, même en France, des alliés intelligents et dévoués! Quand on suit, dans un siècle arrivé aux trois quarts de sa course, la marche des sociétés secrètes sous le sol miné que nous foulons; quand on apprécie les aspirations de ce qu'on appelle le libéralisme, son intolérance et ses dédains, on trouve, à chaque instant, les mailles du vaste filet dans lequel on voulait envelopper le catholicisme pour le désarmer et le proscrire. L'œuvre de ténèbres a des agents dans l'Europe entière: ils préparent les événements, disposent les esprits et, quoique ennemis en apparence par leur nationalité, ils s'entendent merveilleusement pour arriver au but commun. L'hypocrisie se glisse partout pour les aider, usant du vocabulaire qu'elle s'est fait, dans

lequel le bien s'appelle souvent le mal, le mal le bien, et assurant ainsi des privilèges au mal, tandis que le bien n'est que toléré.

» Un vote funeste de l'Assemblée nationale, dont le pays subit aujourd'hui les conséquences, a été l'une des phases préparatoires au remaniement protestant de la carte européenne. Cela a été amené, non par l'habileté de nos aigrefins politiques français (car la plupart ne se doutaient point de la gravité de l'acte qu'ils accomplissaient), mais bien par l'intelligence qui les a dirigés à leur insu. Pour arriver à détruire le catholicisme en Europe, on devait avant tout détruire les puissances catholiques. L'Autriche une fois sur le carreau, il fallait imposer à la France humiliée et vaincue l'obligation de rester seule dans son impuissance. Pour cela on a secondé l'esprit anarchique, noué des intrigues antireligieuses, flatté des convoitises sans scrupules, et l'on a fait ce que vous savez... Aujourd'hui nous portons le signe du délaissement, puisse-t-il ne pas se changer trop tôt en celui de la servitude!

» Il faut le dire bien haut à ceux qui rêvent sur la pente de l'abîme: Réveillez-vous! Ne voyez-vous pas sur tous les murs ces trois mots: MANE, THECEL, PHARES, *Mané*, c'est l'Angleterre; *Thecel*, c'est la Russie; *Phares*, c'est la Prusse.

» Ce n'est pas dans des années, c'est dans quelques mois, dans quelques jours peut-être que vous sentirez l'effet de la menace!

» Vous entendrez des cris de guerre retentir sur le sol qui fut naguère français; les canons rouleront, les wagons vomiront des soldats; les uhlands recommenceront leurs tristes chevauchées, l'incendie éclairera l'horizon.... Il faudra bien que la Prusse fasse sa part.

» Alors, vous serez forcés de songer à autre chose qu'aux urnes électorales; vous déploierez le drapeau tricolore, vous entonnez le *Chant du départ* et la *Marseillaise*.... tristes chansons, hélas! auxquelles, il y a cinq ans, répondait le canon de Sedan, de Metz et de Strasbourg.

» En ce moment d'angoisse suprême, que Dieu sauve la France! Si elle n'attend son salut que de la loi électorale, on peut ouvrir la tombe de notre patrie, car le flambeau qui, entre ses mains, porta l'incendie plus encore que la lumière chez les nations de l'Europe, fumera bientôt sous le lourd talon des envahisseurs.

» Vicomte de LORGERIL,

» Député des Côtes-du-Nord.

» Versailles, 4^e décembre 1875. »

Chronique générale.

Le bruit court que le centre droit et le centre gauche sont d'accord sur 30 à 33 noms; ils accepteraient les généraux d'Aurèle de Paladines, Changarnier et Mazure.

On parle de demander la division du scrutin relatif aux 75 sénateurs en trois parties

bien distinctes, 25 le premier jour, 25 le second jour et 25 le troisième jour.

On dit dans les couloirs que le *Pays* aurait été prévenu à temps des risques qu'il courait en publiant le discours de Belleville.

La commission de la presse a rejeté l'article 2 du projet relatif au colportage.

L'intervention d'une compagnie anglaise dans les affaires relatives à l'isthme de Suez fait sensation dans les couloirs.

On écrit de Berlin au *Standard* que l'affaire du canal de Suez est aujourd'hui favorablement interprétée par la presse allemande, qui avait d'abord violemment attaqué l'acte financier de M. Disraéli. La *Tribune*, notamment, célèbre cet événement, qu'elle considère comme un *Sedan asiatique* pour la France, aujourd'hui abandonnée par tous.

Le correspondant berlinois du *Times* est plus laconique; il écrit: « La presse allemande, presque unanimement, considère l'affaire de Suez comme un procédé hardi, habile et naturel de la part de la Grande-Bretagne. » Voilà! Mais on oublie de nous donner les causes de ce changement d'attitude et de langage.

On annonce que le vice-roi d'Egypte viendrait à Paris dans le courant de ce mois, accompagné de son fils et de son ministre des affaires étrangères, pour se rendre ensuite en Angleterre.

M^{me} Lebreton, attachée, comme on sait, à la personne de l'impératrice, est arrivée à Paris.

Il y a quelques jours, M. le préfet du Var suspendait de ses fonctions M. Gassier, maire de Seillons, pour avoir assisté à un enterrement civil à Brue-Auriac; un décret du 17 novembre prononce la révocation de M. Gassier.

M. Pujarniscle, qui s'était joint au maire de Seillons dans cette démonstration athée, vient, sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, d'être révoqué par M. le préfet de ses fonctions d'instituteur de la commune de Seillons.

Le *Journal du Midi*, qui se publie à Avignon, annonce que le fils d'un banquier français s'est tué d'un coup de revolver à Avignon, à la suite d'une perte de 112,000 fr. Ce jeune homme avait dix-neuf ans.

Nous recevons de Danemark, dit le *Moniteur*, de tristes détails sur la mort récente de deux ingénieurs français qui y vivaient

depuis l'année 1874, époque à laquelle ils étaient arrivés dans l'île de Aalborg, dans le Jutland, pour diriger les travaux de construction d'un pont de chemin de fer sur le Lümfiord.

Le premier qui a succombé, c'est M. Eugène Pinquet, ingénieur en chef, qui est mort le 23 novembre, après quinze jours d'excessives souffrances. Il était né à Tours en 1834; représentant de la compagnie de Fives-Lille, il avait construit un nombre considérable d'ouvrages de ce genre en France et en Russie. Deux jours après, le 25 novembre, au moment même où l'on enterrait M. Pinquet, le deuxième ingénieur qui dirigeait les travaux, M. Daniel Laye, est mort subitement d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de trente-trois ans.

Ajoutons que nos deux malheureux compatriotes étaient fort appréciés en Danemark pour leur habileté, et qu'ils avaient su, par l'aménité de leurs manières, s'y attirer de nombreuses et vives sympathies.

L'*Union* a annoncé en ces termes la mort de Déjazet:

« M^{lle} Virginie Déjazet, la grande artiste du Gymnase, du Palais-Royal et des Variétés, est morte mercredi, à la suite d'une très-douloureuse maladie.

» On nous assure, et nous nous en réjouissons, qu'elle est morte dans des sentiments chrétiens et que les secours de la religion l'ont reconfortée dans son agonie. C'est une grâce qui lui était due, parce que durant sa vie elle avait été bonne, charitable, et qu'elle avait toujours montré pour la religion, les prêtres et les sœurs de charité, le respect et la vénération qui leur sont légitimement dus.

» Nous bornons là nos réflexions, parce que des écrivains plus autorisés raconteront sa vie et ses travaux comme artiste d'un mérite incontesté. »

Un autre journal donne ainsi l'acte de naissance de la grande artiste:

« Le 15 fructidor an VI (4^e septembre 1797); acte de naissance de Pauline-Virginie, née d'avant-hier (30 août), à quatre heures du matin, rue André-des-Arts, 115, division du Théâtre-Français, fille de Jean Déjazet, tailleur, âgé de cinquante-trois ans, natif de Villefranche, département de Rhône-et-Loire, et de Charlotte-Aldégonde Le Conte, âgée de quarante ans, native de Royon, département du Pas-de-Calais, mariée à Paris, paroisse ci-devant Joseph, en l'année 1777. »

On remarquera que les parents de Déjazet n'étaient pas précisément jeunes quand ils l'ont eue, après vingt ans de mariage; son père avait cinquante-trois ans et sa mère quarante.

Virginie Déjazet, cette célèbre actrice qui fit tant parler d'elle pendant plus d'un demi-siècle, et eut tant d'admirateurs de son talent spécial, avait débuté sur le théâtre à l'âge de cinq ans. On sait qu'elle a, pour ainsi dire, créé le genre des rôles de femme travestie en homme.

le cœur de François Moucheron et fit rayonner son visage.

L'envoyé du confrère rival, aussitôt congédié par les deux époux, partit en emportant un refus formel.

Moins d'un quart d'heure après, le ménage s'étant de nouveau consulté, le mari de la Moucheronne la quitta, mais n'avait plus d'incertitude touchant le succès de ses démarches pour trouver du travail.

L'événement qui avait mis obstacle à la trahison préméditée de son apprenti lui permettait d'aller offrir à la maison où il serait reçu l'avantage pour elle d'exploiter, à son profit, le monopole du secret industriel envié par tous ses confrères.

Comme il savait à qui s'adresser, au lieu de prendre la route de Paris, il gravit la côte du Pecq et gagna Saint-Germain.

Chemin faisant, il salua tous ceux qu'il venait à rencontrer: beaucoup d'entre eux détournèrent la tête, il ne leur en voulut pas; mais il sut bien bon gré aux braves gens qui lui rendirent son coup de chapeau.

Non loin du marché, dans la rue au Pain, demeurait un vieux teinturier mal achalandé, et dont la boutique obscure faisait piteuse mine à côté des magasins fréquentés qui l'entouraient.

Le maître de céans avait travaillé autrefois avec le père de François Moucheron, et c'était à l'occa-

sion de ce fameux *bleu* qu'ils s'étaient un jour séparés et brouillés.

Naturellement bourru, et de plus irritable à cause de la continuité de sa mauvaise fortune, il fit au fils de son ancien camarade d'atelier un accueil qui n'était pas encourageant.

Mais la première bourrasque bravement essuyée, le teinturier exposa si franchement sa situation, et il eut une si séduisante proposition à faire au confrère qui voyait de jour en jour diminuer sa clientèle, que ce dernier dit, en lui serrant affectueusement la main:

— Je n'ai plus assez de travail pour moi seul; mais c'est égal, d'après ce que tu as l'intention de faire à mon égard, tu peux venir ici après-demain, j'aurai de l'ouvrage pour deux.

Quand François Moucheron revint le jour dit dans la rue au Pain, son patron arrivait de Paris, où il n'avait pas fait un voyage inutile chez ses clients d'autrefois. Le comptoir était encombré de pièces de toile et d'étoffes de laine blanche. Le teinturier du Pecq s'arrêta émerveillé.

— C'est comme un miracle! dit-il.

— Le miracle, c'est toi qui l'as fait, répartit le vieux bonhomme.

Et, le prenant par la main, il le conduisit dans la rue, en regard de la devanture de la boutique. Là, d'un air triomphant, il lui montra un écriteau fraîchement collé.

Sur cet écriteau les passants lisaient ces mots tracés en gros caractères: ICI ON TRINTE EN BLEU-MOUCHERON.

V.

En même temps que le teinturier du Pecq, redevenu simple ouvrier, ramenait une sorte de prospérité chez le vieux camarade de son père, la Moucheronne, dont aucun indice ne pouvait diriger les démarches, s'occupait néanmoins sans relâche de la découverte presque impossible du meurtrier de Jean Bellavoine.

Tout le jour en route, tantôt seule, tantôt accompagnée de ses filles, elle allait partout où l'inspiration lui faisait espérer de voir poindre la lumière.

Elle interrogeait, elle épiait et suivait avec l'ardente persévérance du chasseur tout ce qui avait, à ses yeux, l'apparence même douteuse d'une trace.

Arrivée au terme de celle-ci, c'est-à-dire à la déception, la Moucheronne revenait chez elle souvent brisée par l'excès de fatigue, mais jamais découragée.

Si loin que sa course inutile eût dû la conduire, elle calculait cependant assez bien la marche des heures pour que François Moucheron, au retour de sa journée de travail, trouvât son couvert mis et le souper sur la table.

C'était déjà beaucoup pour les forces de la courageuse femme que d'avoir à ajouter aux peines

journalières qu'elle s'imposait en vue d'une incertaine réhabilitation, les soucis de la nourriture ainsi que de l'entretien de son mari et de ses deux enfants.

Le fardeau était lourd à porter, un surcroît de charge vint le rendre plus pesant encore.

Un soir, en rentrant chez elle, la Moucheronne y trouva la supérieure des sœurs de l'hôpital de Saint-Germain qui l'attendait; elle avait amené avec elle l'ancien apprenti de la maison, déjà un peu moins idiot, car il avait reconnu et nommé les deux fillettes qu'il ne pouvait voir.

Ces dernières avaient été d'abord retenues à distance par l'effet que produisait sur chacun à première vue la laideur repoussante de l'infirme et ses yeux chercheurs, quoique sans regard. Mais bientôt, rassurées et encouragées par la supérieure, elles s'étaient peu à peu si bien familiarisées avec lui, que tandis que la plus jeune et la plus mutine des deux sœurs s'enhardissait jusqu'à l'agacer, l'aînée, ayant un écheveau de fil à mettre en peloton, maintenait le pensionnaire en posture de dévidoir quand leur mère entra.

A l'exclamation que fit la Moucheronne devant ce tableau, Jean Bellavoine se leva tout à coup, et, laissant tomber l'écheveau, il s'écria, les deux mains jointes:

— Gardez-moi, mère, gardez-moi!
(La suite au prochain numéro.)

Parmi les nombreuses pièces que Déjazet joua au Vaudeville, aux Variétés, au Gymnase et au Palais-Royal, il faut citer : *Bonaparte à Brienne*, le *Triolet bleu*, la *Ferme de Bondy*, *Indiana et Charlemagne*, la *Comtesse du Tonneau*, *Vert-Vert*, le *Philtre Champenois*, les *Beignets à la Cour*, *Sous-clef*, *le Café des Comédiens*, les *Premières Armes de Richelieu*, le *Vicomte de Létorières*, *Un Scandale*, *Gentil-Bernard*, le *Moulin à paroles*, les *Trois Gamins*, *Monsieur Garat*, la *Douairière de Brienne*, les *Prés Saint-Gervais*, etc.

Déjazet a été la personnification la plus complète de l'ancien vaudeville, avec ses couplets à pointe, un genre que l'opérette a tué.

C'est aujourd'hui samedi qu'ont lieu, à Paris, en grande pompe, les funérailles de Déjazet. L'orchestre et les artistes de l'Opéra y prendront part. Nous ne ferons pas la biographie de la grande artiste, qui a passé 73 ans de sa vie sur les planches et qui a charmé trois générations. Nous dirons seulement qu'elle a fait une mort très-édifiante. Ainsi, la veille de son décès, elle a demandé un prêtre pour lui administrer les derniers sacrements. L'abbé Carré, vicaire de Saint-Jean-Baptiste de Belleville, s'empressa de se rendre au chevet de la mourante, dont le recueillement lui causa une profonde impression. Elle reçut des mains de l'abbé le viatique, en présence de son fils Eugène.

A partir de ce moment, une espèce d'extase religieuse s'empara d'elle et la conduisit doucement jusqu'à la mort.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La grande ménagerie de M. Théodore Pezon est arrivée à Saumur.

Elle est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 10 heures du soir, quai de Limoges.

Demain soir, à 8 heures, première représentation.

L'enseignement du dessin obligatoire.

On s'occupe depuis quelque temps, au ministère de l'instruction publique, d'un projet dont voici les principales clauses :

L'enseignement rationnel et élémentaire du dessin sera rendu obligatoire dans les écoles primaires et inscrit au nombre des matières exigées pour le brevet simple.

Dans les écoles normales, où sera formé le personnel enseignant, on consacra à peu près trois heures par semaine à l'étude du dessin ; dans les écoles primaires, les enfants l'étudieront, au minimum, pendant deux heures. Deux programmes seront rédigés : l'un pour les maîtres, l'autre pour les élèves.

En attendant que cette organisation fonctionne et que les écoles normales puissent recevoir un corps de professeurs composé d'anciens élèves des écoles nationales, on recourra pour l'enseignement aux architectes départementaux et aux ingénieurs des ponts et chaussées.

L'adjudication du droit de pêche.

Le ministre des travaux publics vient d'adresser aux préfets le nouveau cahier des charges destiné à servir, à partir du 31 décembre prochain, de base à l'adjudication du droit de pêche dans les rivières navigables et flottables et dans les canaux et rivières canalisées appartenant à l'Etat.

Ce document, qui a été mis en harmonie avec les prescriptions de la nouvelle législation sur la pêche fluviale (décret du 10 août 1875), contient quelques dispositions qui s'écartent de la voie suivie jusqu'à ce jour, mais qui n'ont qu'un but : favoriser la conservation du poisson et rendre plus fructueuse l'amodiation des cours d'eau administrés par l'Etat.

M. le ministre des travaux publics vient d'adresser aux préfets une circulaire pour leur recommander de faire pratiquer dans les barrages mobiles et écluses des canaux et rivières navigables, des ouvertures d'un système particulier, qui servent aux poissons pour s'élever au-delà des barrages, et se multiplier dans tout le parcours des canaux et rivières. Ce sont les résultats qu'a donnés ce système dans la basse Seine qui ont suggéré au ministre l'idée de le recommander aux préfets pour le faire appli-

quer partout où il y aura lieu. Les ingénieurs devront étudier la question dans les canaux et cours d'eau confiés à leur surveillance, et faire des rapports sur les suites qu'on peut donner à la prescription ministérielle.

Quelques personnes, même dans les contrées viticoles, ignorent ou oublient que le vin nouveau, qui n'a pas encore achevé sa formation, dégage dans la fermentation lente beaucoup de gaz acide carbonique dont la pression peut être assez forte pour faire éclater le fût qui le contient, si ce fût est hermétiquement bouché.

Il en résulte qu'avant d'enlever ce fût pour livrer le vin à un acheteur, il est essentiel de ménager une petite ouverture pour évacuer le gaz.

Il y a quelques jours, dit le *Moniteur de l'Aisne*, quatre vigneronniers étaient en train de charger quatre pièces de vin nouveau pour l'expédition. Les barriques étaient à peine hissées sur la voiture, qu'une violente détonation éclata et une barrique vole en éclats avec une telle violence que le fond se brise contre la roue. Les éclats de cette barrique eussent pu tuer ou blesser ceux qui en auraient été frappés.

Avis à qui de droit.

La Cour d'appel de Paris vient de rendre un arrêt d'où il ressort qu'il faut appliquer l'art. 597 du code de commerce au traité fait par un créancier avec le débiteur failli dont l'effet est de procurer à son créancier un avantage à la charge de l'actif, cela alors même que ce traité serait antérieur à la déclaration de faillite s'il se place dans la période de cessation des paiements, et que cet état était connu du créancier qui a conclu le traité.

RENNES. — Le 2 décembre, vers 7 heures du matin, un sinistre des plus graves a jeté la consternation dans le quartier du Palais-de-Justice, à Rennes. Un incendie a éclaté dans les maisons de la rue Saint-François, occupées par l'imprimerie de M. Hippolyte Vatar et la banque de MM. Joseph Vatar et Torquat. Le feu, qui s'est déclaré dans les séchoirs de l'imprimerie Vatar, a pris rapidement une intensité effrayante.

L'imprimerie Vatar n'existe plus, et il en est de même de la maison Nugues. L'imprimerie de M. Leroy, contiguë à celle de M. Vatar, a été gravement endommagée.

Les valeurs de la maison de banque Vatar et Torquat ont été sauvées ; le rez-de-chaussée, du reste, est resté à peu près intact.

Les pertes doivent être considérables : outre les immeubles et le matériel des ateliers, les magasins de M. Vatar devaient renfermer d'assez grandes quantités de livres liturgiques, reliés ou en feuilles, qui ont été la proie des flammes.

Toutes les autorités civiles et militaires étaient sur le théâtre de l'incendie.

Les élèves du Grand-Séminaire s'étaient rendus des premiers, ainsi que les Frères de la doctrine chrétienne et bon nombre d'ecclésiastiques.

Les papiers et registres de comptabilité du *Journal d'Ille-et-Vilaine*, dont les bureaux sont établis dans la maison n° 2 de la rue Saint-François, maison si menacée, avaient été mis à l'abri du feu.

THEATRE DE SAUMUR.

C'est lundi prochain qu'aura lieu sur notre scène la représentation de la *Boule*, pièce désopilante du Palais-Royal, et qui a obtenu samedi, à Angers, un succès étourdissant.

« Toute la partie comique de notre troupe d'artistes se trouvait réunie, dit le *Patriote*, et l'interprétation a été ravissante. »

« Aussi n'avons-nous entendu dans la salle que rires et applaudissements. »

« MM. Simon, Silvy, Georges, Hennessie, ont donné à leurs rôles le cachet du plus haut comique. Qui eût pu tenir son sérieux devant la tête du rapporteur Camuzot (Georges) ? M^{me} Descamps, dans son rôle de Rosalie, s'est montrée la digne compagne du perfide Modeste (Hennessie). »

« En somme, l'ensemble n'a rien laissé à désirer. »

Ajoutons qu'une charmante comédie en vers, d'Eugène Manuel, intitulée *les Ouvriers*, commencera le spectacle.

M^{lle} Déjazet, la célèbre actrice qui vient de mourir, était venue quatre fois à Saumur et y avait donné six représentations.

En 1847, les 30 septembre et 2 octobre, elle joua sur notre scène les *Premières Armes de Richelieu*, le *Moulin à paroles*, *Voltaire en vacances*, la *Fiole de Cagliostro* et la *Fille de Dominique*.

Le 19 mars 1867 et le 17 juin 1868, M^{lle} Déjazet parut dans les *Premières Armes de Richelieu*.

Enfin, en dernier lieu, les 10 et 12 juin 1873, l'admirable comédienne, alors âgée de 76 ans, se fit applaudir du public saumurois dans le *Marquis de Lauzun*, les *Prés Saint-Gervais* et la *Lisette de Béranget*.

On nous annonce aussi la mort, à Paris, de M. Tessier, ex-directeur du théâtre de Poitiers, et qui, il y a plusieurs années déjà, avait fait apprécier son talent à Saumur comme premier comique, notamment dans le *Pied de mouton*, féerie qui fut jouée neuf fois de suite.

Le *Journal de la Vienne* dit que M. Tessier laissera d'unanimes regrets parmi tous ceux qui ont été à même d'apprécier le caractère sympathique de l'homme privé, et le talent varié et solide de l'artiste.

Faits divers.

Un paysan tombe sérieusement malade et fait appeler le médecin de la ville. Celui-ci demande des détails.

— Où avez-vous attrapé cela ?

— Heu ! je n'en sais rien.

— Avez-vous dormi ayant la fenêtre ouverte ?

— Que non.

— Ou la porte ?

— Mais non... Ah ! pourtant si ; elle n'était pas précisément ouverte ; mais c'est cette buse de Nicole ; l'autre soir elle a laissé la clef sur la porte pendant toute une nuit. C'est peut-être ça, m'sieu ?

Un amusant souvenir de la dernière guerre.

C'était en province.

Un général du 4 septembre visitait les avant-gardes. Il remarque un commandant qui faisait tirer ses hommes sans discontinuer sur un point où on n'apercevait aucun ennemi.

— Mais, commandant, dit le général, sur quoi tirez-vous ?

— Mon général, je tire sur l'ordre du colonel.

Un journaliste, qui est garçon, cause quelquefois avec sa bonne.

Un jour qu'il était question de duel entre la servante et le maître, celui-ci lui adressa la question suivante :

— Que diriez-vous, Zoé, si un jour on me rapportait ici, percé d'un grand coup d'épée... et mort ?

— Oh ! monsieur, j'aurais un grand chagrin... car je serais sans place.

Historique.

Dernières Nouvelles.

Certains députés avaient eu, dit-on, l'intention de déposer une proposition tendant à ce que toutes les lois votées depuis la Constitution du 25 février fussent soumises à l'examen du Sénat ; ils y ont renoncé.

Le centre gauche et le groupe Lavergne sont réunis. L'Assemblée aura quand même son chemin de fer jusqu'au perron de l'Assemblée ; on assure, en effet, que M. Cailiaux est disposé à passer outre, malgré l'arrêt, et à saisir l'Assemblée du projet ; des rails seront posés simplement sur la voie sans remblai.

Les bonapartistes se réunissent tous les matins chez M. Rouher pour s'occuper des élections sénatoriales.

Le rapport de M. Rouvier sur les capitulations d'Egypte sera discuté lundi prochain.

On vient de distribuer aux députés le Livre jaune contenant les documents diplomatiques relatifs à l'affaire du canal de Suez.

Certains de ces documents ont déjà fait sensation dans les couloirs et aggraveront la discussion du rapport Rouvier lundi.

On dit que le gouvernement serait disposé à retirer le projet de loi sur la presse.

La commission relative à la concession à la compagnie des Charentes de plusieurs lignes a nommé M. Taillefer président et M. Vandier secrétaire.

La majorité de la commission est favorable au projet.

M. le comte de l'Aigle, député du département de l'Oise, vient de mourir.

Pour les articles non signés : P. GODER.

Bulletin de la Bourse.

Paris, 3 décembre.

La liquidation, terminée sans encombre, le marché a repris de l'animation, et il s'est traité aujourd'hui un nombre relativement considérable d'affaires.

Le 5 0/0 a gagné 15 cent. facilement, et de 103,80, cours d'ouverture (en baisse de 2 cent. 1/2 sur hier), il a monté rapidement à 103,97 1/2. Il a même touché un instant le cours de 104,2 1/2.

Hausse également de 17 cent. 1/2 sur le 3 0/0 qui, fermant hier à 66,20, clôture aujourd'hui à 66,37 1/2.

La plupart des valeurs ont d'ailleurs profité de la reprise, et l'Italien, faible hier à 71,80, était très-demandé au coup de cloche à 72,05.

Le Turc, que nous ne notons d'ailleurs que pour mémoire, reste à 24,75. Il est probable qu'il restera aux environs de ce cours jusqu'en janvier, mais on peut s'attendre à cette époque à une nouvelle débâcle. Nous n'avons pas besoin d'en indiquer la raison.

Le Crédit mobilier a regagné 5 fr. et a vu se traiter beaucoup d'affaires à 185.

Les actions de Suez (en coupon n° 24 et 33) ont débuté à 760 et fermé à 735.

Les Transatlantiques sont à 315 au comptant et les Messageries maritimes à 635.

Les actions lombardes ont monté de 2 fr. 50 et font 235.

Les Chemins autrichiens ont fait un saut de 11 fr. 25 et sont à 657,50.

Extérieure espagnole, 18 ; Intérieure espagnole, 15 7/8.

LA PATRIE (35^e année), rue du Croissant, 12, Paris, est toujours sûrement et rapidement renseignée ; elle donne en primes gratuites : LE THÉÂTRE D'ALEXANDRE DUMAS FILS, 4 magnifiques volumes avec les célèbres préfaces ; LES MÉMOIRES DE M. GUIZOT, 8 volumes valant 60 fr. en librairie ; L'UNIVERS ILLUSTRÉ, DES PARTITIONS DE MUSIQUE ; de très-beaux volumes illustrés pour ETRENNES, etc. — Départements : 16 fr. par trimestre.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (novembre 1875), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 43. — Le Carrosse du colonel Max, légende strasbourgeoise. — Les petits Oiseaux. — Fontaines de la Granja et d'Aranjuez. — Les Pics ; résumé généalogique. — Sur l'origine d'une célèbre définition ; Pascal, Rabelais, Empédocle. — Mères et enfants. — Six capitaines pour un navire. — Indes noires ; ce que c'est. — Pièce de mariage hollandaise en vermeil ; détails.

N° 46. — Une protestation. — Hans Berner et ses fils, scènes bernoises (fin). — Bonheur domestique. — Armes des Ashantis. — Le Rajah Kurrna, anecdote. — Hérité des goûts. — Houille et vins ; Marine commerciale. — Sur l'écriture cunéiforme. — La Bonté ; extraits. — Destruction des animaux malfaisants ; les Piéges (fin).

N° 47. — Bonnets et chapeaux. — Entre amis. — Indicateur céleste. — Influence salubre de la lumière. — Ce que j'ai vu à Karlsruhe. — On demande une orpheline, nouvelle. — Les Moulins de la butte Montmartre.

N° 48. — Le Traquet moultu. — Livres perdus ou introuvables et exemplaires uniques. — Le Potager d'appartement. — Élocution. — Travail. — Les Maisons d'écoles des États-Unis. — Liberté de l'homme. — On demande une orpheline, nouvelle (suite). — Ciseaux persans.

Gravures.

N° 45. — Le Carrosse du colonel Max, dessin de Théophile Schuler, d'après son tableau original. — Fontaine de Latone, à la Granja. — Fontaine de Cérés, à Aranjuez. — Pièce de mariage hollandaise en vermeil, appartenant à Mlle Agar.

N° 46. — La Toilette, tableau de Louis Baader. — Épée de parade et glaive à poignées d'or faisant partie du trésor conquis sur les Ashantis. — Le Moloch ou diable épineux, reptile d'Australie. — Destruction des animaux malfaisants : les Piéges (fig. 19 à 26).

N° 47. — Exposition historique du costume (1874) : Bonnets et chapeaux. — Gymnastique endiablée, composition et dessin de Théophile Schuler. — Le Moulin de la Galette, à Montmartre.

N° 48. — Le Traquet moultu et son nid. — Plan de l'École Prescott, à Boston. — Vue de l'École Prescott, à Boston (Massachusetts). — Ciseaux de la collection de M. Achille Jobinal (2 fig.).

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

LUNDI 6 décembre 1875.

LA BOULE

Pièce en 4 actes, du théâtre du Palais-Royal, par MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy.

1^{er} acte: Une consultation d'avoués. — 2^e acte: Une répétition aux Folies-Amoureuses. — 3^e acte: Le Tribunal. — 4^e acte: Réconciliation et séparation.

Le spectacle commencera par :

LES OUVRIERS

Comédie en 1 acte et en vers, de Eugène Manuel.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

Le succès réel obtenu par l'Opinion a décidé l'administration de ce journal républicain à s'imposer de nouveaux sacrifices.

Au lieu de se borner à donner un supplément les jours de Chambre, l'Opinion offre à ses abonnés, tous les jours non fériés :

DEUX JOURNAUX pour le prix D'UN SEUL.

Le journal de quatre pages contient :

1^o Des télégrammes spéciaux, pour lesquels aucune dépense n'est épargnée : On a pu lire dans l'Opinion le discours prononcé par M. Thiers à Arcachon, transmis *in extenso* par le télégraphe ; le récit de l'inauguration du monument de Mars-la-Tour, celui de l'inauguration de la Faculté de droit de Lyon, celui des funérailles de Carpeaux à Valenciennes, de M. Schneider au Creuzot, etc., etc. — En un mot, le télégraphe est devenu le principal collaborateur de l'Opinion.

2^o Une partie politique des mieux renseignées, grâce au concours de nombreux députés républicains ; *Compte rendu analytique officiel de l'Assemblée*, etc.

3^o Des correspondances de l'étranger plus nombreuses que dans tout autre journal ;

4^o Une partie littéraire, ouverte à tous les talents : MM. Alexandre Dumas et Jules Favre viennent d'inaugurer la série des articles de haute littérature que publiera successivement l'Opinion ;

5^o Une partie scientifique fort remarquable ;

6^o Une partie financière et commerciale analogue à celle des grands journaux anglais.

Le supplément de deux pages contient :

1^o Des articles d'actualité, demandés successivement aux plumes les plus renommées ;

2^o Des échos de Paris, nouvelles du sport, nouvelles de province et de l'étranger ; jusqu'aux plus modestes faits divers, toutes les informations du supplément sont recueillies spécialement pour l'Opinion ;

3^o Une chronique judiciaire parisienne, et, quand il y a lieu, des comptes rendus télégraphiques des grands procès de province et de l'étranger ;

4^o Un roman-feuilleton toujours inédit, choisi avec le plus grand soin.

Le prix de l'abonnement reste fixé à 16 fr. par trimestre. — Envoi d'un numéro-spécimen à toute personne qui en fait la demande à l'administrateur, 5, rue Coq-Héron, Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers
6 heures 10 minutes du matin.
11 — 30 — — —
1 — 40 — — —
7 — 40 — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :
6 heures 30 minutes du matin.
10 — 30 — — —
12 — 30 — — —
6 — 40 — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 DÉCEMBRE 1875.

Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	66 30	15			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	750				Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	735	30		
4 1/2 % jouiss. septembre.	95 75	65			Crédit Mobilier	183 75	3 75			Crédit Mobilier esp., j. juillet.	715	30		
5 % jouiss. novembre.	103 90	10			Crédit foncier d'Autriche	503 50		2 50		Société autrichienne, j. janv.	633 75	5		
Obligations du Trésor, t. payé.	475		2 50		Charentes, 400 fr. p. j. août.	533 75		6 25		OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	228				Est, jouissance nov.	568 75	1 25			Orléans	322			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	485				Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	958 75		3 75		Paris-Lyon-Méditerranée	319			
— 1865, 4 %	501 25	1 25			Midi, jouissance juillet.	720				Est	311			
— 1869, 3 %	335				Nord, jouissance juillet	1195		5		Nord	323			
— 1871, 3 %	334 75	1 25			Orléans, jouissance octobre.	992 50	2 50			Ouest	318			
— 1875, 4 %	462 50	1 20			Ouest, jouissance juillet, 65.	617 50	3 75			Midi	315 50			
Banque de France, j. juillet.	3980	35			Vendée, 250 fr. p. j. août.	1050	8 75			Deux-Charentes	290			
Comptoir d'escompte, j. août.	605				Société Immobilière, j. janv.	26 50	2 50			Vendée	236			
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	495	2 50			C. gén. Transatlantique, j. juill.	315	5			Canal de Suez	520			
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	355													
Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	920	5												

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 3 mai 1875).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — omnibus.
9 — 1 — — — (s'arrête à Angers).
1 — 33 — — — omnibus.
4 — 12 — — — soir.
7 — 23 — — — express-omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 4 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — — omnibus.
9 — 50 — — — express.
12 — 38 — — — omnibus.
4 — 44 — — — soir.
10 — 28 — — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 13.

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, et de M^e GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

VENTE

Aux enchères publiques et sur licitation,

DE DIVERS

IMMEUBLES

Situés communes de Brain-sur-Allonnes et Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

L'adjudication aura lieu le dimanche vingt-six décembre mil huit cent soixante-quinze, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

On fait savoir :
Qu'en exécution d'un jugement rendu contradictoirement, par le tribunal civil de Saumur, le vingt novembre mil huit cent soixante quinze, enregistré ;
Et à la requête de :
M^{me} Marie-Louise Gauron, épouse mineure, émancipée par le mariage, de M. André Coste, ancien gendarme, et celui-ci pour assister et autoriser la dame son épouse, demeurant ensemble à Allonnes ;
Poursuivants, ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile Beaurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue Cendrière, n^o 12, constitué pour eux ;
En présence ou eux dûment appelés de :
M^{me} Renée-Françoise Gauron, épouse mineure, émancipée par le mariage, de M. François Ignace André, commis-greffier près le tribunal civil de Saumur, demeurant dite ville, rue de l'Abreuvoir, et de celui-ci pour assister et autoriser la dame son épouse ;
Co-licitants, ayant pour avoué constitué M^e Jean Chedeau, avoué près le tribunal civil de Saumur ;
Il sera, le dimanche vingt-six décembre mil huit cent soixante-quinze, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e Guéret, notaire à Brain-sur-Allonnes, commis à cet effet, procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés.

DÉSIGNATION.

1^{er} LOT.
Un pré, situé à Jarry, commune de Brain-sur-Allonnes, contenant quatre-vingt-neuf ares, formant les numéros 50, 51 et 52, section F du cadastre, joignant au levant Pinne-
teau, au midi M^{me} Daburon, au couchant Hersard et au nord Pinne-
teau.

Mise à prix, trois mille francs, ci. 3,000 fr.

2^e LOT.
Un morceau de terre et vigne, situé en Valette, commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil, contenant vingt-sept ares trente centiares, numéro 1118 du cadastre, section D, joignant au levant Carré, au midi Hortault, au couchant un chemin et au nord Breton et autres.
Mise à prix, onze cents francs, ci. 1,100

3^e LOT.
Un morceau de terre et vigne, situé en Poissière, commune de Brain, contenant soixante-six ares, numéro 1063, section A, joignant au levant Urbain Coulon, au midi et au nord des chemins, au couchant Coulon, Maurice.
Mise à prix, douze cents francs, ci. 1,200

4^e LOT.
Un morceau de terre et vigne, situé au Haut-de-Jarry, commune de Brain, contenant quatorze ares vingt centiares, numéro 500, section A, joignant au couchant Jean Duperray, au midi Robineau et au nord Louis Girard.
Mise à prix, cinq cents francs, ci. 500

5^e LOT.
Un morceau de terre et vigne, situé aux Landes, dite commune, contenant quatorze ares cinquante centiares, numéro 1176, section A, joignant au midi M^{me} Lepinay, au couchant un chemin, au nord Bi-zouiller.
Mise à prix, cinq cents francs, ci. 500

Total des mises à prix : six mille trois cents francs, ci. 6,300

S'adresser, pour les renseignements :
1^o A M^e GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes, dépositaire du cahier des charges ;
2^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, poursuivant la vente.
Dressé par l'avoué-licencié soussigné.

Saumur, le trois décembre mil huit cent soixante quinze.
BEAUREPAIRE.
Enregistré à Saumur, le quatre décembre mil huit cent soixante-quinze, folio, case. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, dixième compris.
L. PALUSTRE.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, LES IMMEUBLES

Ci-après désignés.
1^o Une maison, sise commune de Varennes-sous-Montsoreau, au canton de Gauré, composée de plusieurs logements, cour et jardin ; le tout entouré de murs, contenant environ 11 ares 15 centiares, numéros 588 et 589, section F.
2^o Dix ares 85 centiares de terre labourable, sis commune de Villeberrier, appelés les Sables, portés au cadastre sous le numéro 519, section B.
3^o Onze ares 50 centiares de même terre, même commune, canton des Aulnes, portés au cadastre sous le numéro 807, section B.
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M^e MÉHOUS. (567)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE Ensemble ou séparément. Commune de Dampierre, rue Morin.

1^o Une maison, composée de salon, salle à manger, cuisine, trois chambres à coucher, servitudes complètes, cour, vastes caves avec pressoir.
2^o Un jardin, bien affrouté, contenant 12 ares.
3^o Un clos de vigne blanche, contenant 53 ares.
4^o Un clos de vignes blanche et rouge, contenant 77 ares, dit le Clos-de-Tussay.
S'adresser audit notaire. (458)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER UN JARDIN

Rue Saint-Lazare, 54. S'adresser audit notaire. (490)

HOTEL DE L'ESPÉRANCE

Rue de la Petite-Bilange, A LOUER Pour la Saint-Jean 1876.

UN JEUNE HOMME DEMANDE des parquets à cirer, soit au mois, soit à l'année. S'adresser rue du Temple, n^o 9, à Saumur.

Communes du Coudray-Macouard, de Courchamps et de Cizay-la-Madeleine.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Les Maires des communes du Coudray-Macouard, de Courchamps et de Cizay-la-Madeleine, préviennent MM. les Entrepreneurs de travaux publics, qu'il sera procédé, à la Mairie du Coudray-Macouard, le dimanche 12 décembre 1875, à l'heure de midi, à l'adjudication, en deux lots, des travaux ci-après.

PREMIER LOT.
1^o 350 mètres courants de terrassements. 122 fr. 2^o 350 mètres courants d'empiementement. 1,168 62
Total 1,290 62

DEUXIÈME LOT.
1^o 856 mètres 60 centimètres courants de terrassements. 728 f. 11
2^o 856 mètres 60 centimètres courants d'empiementement, y compris l'entretien pour garantie. 3,205 68
Total 3,931 79

Le devis et le cahier des charges sont déposés à la Mairie du Coudray-Macouard, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER A partir de Noël 1875, UNE MAISON

Située rue d'Orléans, n^o 87, joignant l'hôtel d'Anjou, Composé d'un rez-de-chaussée, premier et deuxième étages ; chaque étage est divisé en plusieurs chambres ; caves et greniers, cour, écuries et remises.
S'adresser : Dans la maison, pour la visiter, Et, pour traiter, à M. A. THIÉRCHELIN, rue de la Petite-Bilange, n^o 7. (516)

Direction générale de l'Enregistrement et des Domaines.

VENTE D'ARBRES

Provenant des plantations du Chardonnet.
Le lundi 6 décembre 1875, à une heure de l'après-midi, dans la cour des bureaux du génie, à Saumur, il sera procédé à l'adjudication de trois arbres provenant des plantations du Chardonnet et déracinés par le vent.
Prix payable comptant, plus cinq pour cent pour les frais.
Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE. (573)

RIELLANT DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

ALMANACH

MAGASIN PITTORESQUE

POUR 1876
Aucune des gravures ni aucun des articles n'ont été publiés dans le MAGASIN PITTORESQUE.
PRIX, pour Paris, 50 cent., — franco par la poste, 75 cent.

On peut se procurer dès aujourd'hui les Almanachs de 1851 à 1876 :
Séparément, en une brochure de 64 pages, ornée d'un très-grand nombre de vignettes imprimées sur très-beau papier avec le même soin que celles du Magasin pittoresque ;
Ou réunis en collection, par volumes contenant le nombre d'Almanachs désigné par les acheteurs.

Les Almanachs réunis en volumes se paient également 50 centimes chacun et franco par la poste, 75 centimes.
Aux Bureaux, quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.
Saumur, imprimerie de P. GODET.